



CST du 26 juin et FS du 3 juillet 2025

Veillez trouver les comptes rendus des réunions du Comité Social Territorial et de la Formation Spécialisée.

Déménagement du Garage Départemental à l'UTS au 1er septembre

FO a regretté la soudaineté de cette décision, prise sans concertation préalable avec les agents, ainsi que la méthode employée par l'administration. Nous émettons des doutes quant à la sécurité d'un lieu (UTS de Woippy) déjà engorgé par le matériel et les engins. Le Président WEITEN prône la "rationalisation budgétaire". Par ailleurs, géographiquement, le site actuel du garage est facilement accessible depuis les différents territoires, ce qui ne sera plus le cas à partir de septembre.

Protection Sociale Complémentaire

Notre organisation syndicale reste favorable, sur le fond, à la mise en place de la Prévoyance au sein de notre collectivité. Toutefois, nous ne pouvons nous prononcer tant que ne sont pas déterminés : le socle de garanties, les éventuelles garanties facultatives, le régime de participation, la reprise des encours et les modalités de dispense.

Titres-restaurant et frais de déplacement

Le Président reconnaît que la valeur faciale du titre-restaurant doit être revalorisée. Cependant, celle-ci est étroitement liée aux remboursements des

frais de déplacement. Dans l'attente des conclusions des analyses en cours, aucune décision n'est prise pour le moment. Rendez-vous à l'automne !

Agents des collègues

Concernant la titularisation des agents des collègues, FO a rappelé qu'une année de stagiairisation est suffisante, et non deux comme c'est actuellement le cas. Le DGS reconnaît que la précarité des agents des collègues doit être réduite et indique qu'il en tiendra compte. A suivre...

Nous avons également signalé au Président une dégradation des relations de travail entre certains secrétaires généraux et les agents, regrettant une nouvelle fois cette double hiérarchie. Pour rappel, le taux d'absentéisme approche les 16 % !

Direction de la Solidarité

La situation à la DS est préoccupante, avec près de 450 dossiers par travailleur APA. FO et les autres organisations syndicales ne cessent de tirer la sonnette d'alarme. La DRHLS nous annonce la mise en place d'un groupe de travail sur les risques psychosociaux fin 2025 / début 2026.

Règlement particulier Temps de Travail du chauffeur de l'ASE

Le règlement du temps de travail a été validé, mais nous déplorons un régime indemnitaire qui ne reflète pas pleinement la réalité du poste.

Dispositif des titulaires mobiles à la DS

Le dispositif des titulaires mobiles souffre d'un manque criant de personnel. À noter qu'il y a très peu de changements. Le règlement a été adopté.

Nouvelle gouvernance numérique

Le Département adopte une nouvelle gouvernance numérique autour de trois axes clés : sécurité des systèmes d'information, protection des données et utilisation de l'intelligence artificielle. L'objectif est de protéger les agents, les usagers et la collectivité face aux évolutions numériques, avec une mise en application prévue au 1er juillet 2025.

Canicules

Veillez trouver ci-dessous notre déclaration au Président WEITEN lors de la FS du 3 juillet concernant les fortes chaleurs :

"Je souhaite attirer votre attention sur la situation météorologique exceptionnelle (qui le sera de moins en moins) que nous traversons actuellement, avec près de 90 départements de métropole placés en vigilance orange et rouge canicule ces derniers jours. Cette alerte concerne évidemment directement la sécurité et la santé des agents de notre collectivité.

Suite à votre mail, M le Directeur Général des Services, des mesures anti-chaleurs ont été préconisé comme le regroupement des agents dans des bureaux moins exposés, le partage de ventilateurs, des horaires adaptés et de prêter une attention particulière aux agents sensibles à la chaleur.

Ce sont des points positifs et nous nous en félicitons et je pense que nous pouvons M le Président encore protéger d'avantage nos agents face à ces températures extrêmes comme observé par exemple cette semaine dans différents services tel que la DRHLS et à la DS. Pour les métiers physiques, limiter ou reporter le travail non essentiel. Augmenter la fréquence des pauses de récupération. A l'instar des agents des routes, un décalage des horaires de travail vers les créneaux les plus frais de la journée permettrait également de préserver leur santé. En ce qui concerne les bureaux ; le déploiement du télétravail là où c'est possible.

Parallèlement, il est essentiel de doter nos agents d'équipements de protection individuelle adaptés à ces conditions climatiques.

Ces épisodes caniculaires, qui s'intensifient et se multiplient avec le dérèglement climatique, nécessitent une adaptation durable de nos pratiques. Il s'agit d'une obligation légale suite au décret n° 2025-482 du 27 mai 2025 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à la chaleur ainsi que l'arrêté d'application qui ont été publiés au Journal officiel du 1er juin.

Il impose aux employeurs de prendre des mesures sérieuses pour protéger les travailleurs contre les chaleurs intenses. Ces mesures prenant effet ce 1er juillet."

Le Président WEITEN reconnaît la nécessité de mener une réflexion pour affronter ces évolutions climatiques et repenser les limites actuelles.

Bilan Santé et Sécurité 2024

Suite à l'intervention de l'ergonome à la cuisine centrale de Vitry, un rapport est en cours de rédaction et sera présenté aux organisations syndicales en septembre.

Bilan Prévention 2024 et programme 2025

Nous avons souhaité connaître le nombre de situations liées aux risques psychosociaux : 17 cas sont recensés, répartis entre la DS, la DRHLS et les collègues.

Pour les agents des collèges travaillant en cuisine, où le niveau sonore est élevé, l'administration étudie la possibilité de leur fournir des bouchons d'oreilles moulés.

FO a relancé la DRHLS concernant la dotation vestimentaire des agents d'accueil. Voici notre intervention lors de la FS :

"Je voudrais évoquer une problématique en soulevant une incohérence concernant la dotation vestimentaire des agents d'accueil.

Initialement, il était prévu que les agents puissent répartir librement leur dotation tout au long de l'année, hors chaussures. Or, une récente communication demande une commande unique avant le 30 septembre 2025, ce qui ne correspond pas à l'organisation initialement annoncée.

L'objectif de cette dotation annuelle est pourtant de permettre une gestion souple et adaptée aux besoins réels des agents au fur et à mesure de l'année.

Nous aimerions donc obtenir des précisions sur ce changement afin d'assurer une cohérence entre les règles prévues et leur application."

Le Président s'engage à ce que la DRHLS nous apporte une réponse prochainement.

Concernant la nouvelle Méthode Globale de Nettoyage et son déploiement dans les collèges, la DRHLS nous fera un retour au 4e trimestre 2025.

Usure professionnelle

L'achat de chaises plus légères a été effectué au collège de Maizières-lès-Metz. FO se félicite de cette acquisition et espère son déploiement dans l'ensemble des collèges. Le Président WEITEN rappelle toutefois que cela ne se fera pas du jour au lendemain.

CORD

Avec la nouvelle organisation du travail des opérateurs du CORD, la situation du travailleur isolé concerne les agents présents sur le créneau 18h00–8h00, ainsi que les week-ends et jours fériés. Le Département a donc décidé de mettre en place un système de PTI (Protection du Travailleur Isolé), ainsi qu'une procédure d'accompagnement pour gérer ce risque. La procédure de protection a été validée.

Essais d'exosquelettes à la menuiserie

Dans le cadre de leur travail, deux agents volontaires ont testé des harnais exosquelettes. Les résultats sont globalement positifs, permettant d'atténuer l'usure professionnelle. Ces harnais, étant réglables, pourront être transmis à d'autres agents. Le coût d'un harnais est de 1000 euros.

Présentation du projet « Collèges zéro TMS »

Des équipes "Méthode Globale de Nettoyage" ont été créées pour mieux organiser le travail et réduire la fatigue des agents. En parallèle, un groupe identifie les tâches dangereuses (plonge, distribution des repas) et propose des solutions. L'établissement souhaite désormais tester de nouveaux équipements modernes (exosquelettes, machines automatiques, aides au portage) pour rendre le travail moins pénible. Pour financer ces tests, une demande sera adressée au Fonds National de Prévention. FO, ayant assisté aux premiers essais sur la MGN, se félicite de cette nouvelle approche, qui permet de rompre avec les anciens schémas de travail et surtout de prévenir les TMS.

Pour tout renseignement ou toute question, vous pouvez contacter FO par mail à fo@moselle.fr ou par téléphone au 0612995072 ou au 0689321351.

